



COMPTES ESTIMÉS 2014 SIDEL B&S : **UNE ANNÉE EN DEÇA DES ATTENTES DE** **L'ACTIONNAIRE !**



Les comptes estimés 2014 de l'entreprise ont été présentés en réunion de Comité d'Entreprise.

Le budget 2014 qui avait été établi initialement, tablait sur un résultat net de 25,2 M€, en progression de plus de 2M€ comparé à 2013.

Ça c'était avant, il n'en sera rien !

En effet, le résultat net 2014 a été réajusté à 9,2M€...

Les causes ?

Un chiffre d'affaires plus bas que prévu, dû notamment aux ventes de machines moins importantes que ce que pouvait espérer l'actionnaire, et les marges nettement en baisse.

De plus, l'intégration des lignes complètes dans notre chiffre d'affaires ne dégage aucun résultat positif aujourd'hui.

De fait, la direction prévoit une baisse de la participation de près de la moitié par rapport à 2013 !

COMPTES SIDEL B&S 2014				
en M€	BUDGET 2014	Fin Juin 14	Estimé fin 14	REEL 2013
Chiffre d'Affaires	713,3	307,2	650	593,3
Résultat d'Exploitation	45,2	13,7	18	42,3
en % du CA	6,3%	4,5%	2,8%	7,1%
Résultat Financier	-1	-0,1	-0,3	-2,2
Résultat Exceptionnel	-3	-1,4	-2,5	-3,1
Participation	-4	-1,1	-2	-3,8
Impôts sur les bénéficiaires	-12	-3,7	-4	-10,4
Résultat Net	25,2	7,4	9,2	22,8
en % du CA	3,5%	2,4%	1,4%	3,8%

Ce qui n'empêchera peut-être pas un versement de dividendes pour les actionnaires de nouveau de 22M€ comme chaque année, puisqu'ils pourront se servir sur les excédents conservés en « report à nouveau » dans les comptes de l'entreprise (soit 28,2M€ à fin 2013) !

Encore une fois, la direction bidouille les chiffres pour en donner le moins possible aux salariés, créateurs de la richesse au travail ! Et une fois de plus, ce sera une poignée d'actionnaires qui se gavera sur le dos des salariés...

Et pourtant, nos résultats (générés par Octeville sur mer) ne sont pas ridicules !

Notre chiffre d'affaires progresse tout de même de près de 10% ! Ce qui est plutôt une excellente moyenne par rapport aux entreprises nationales.

Ne nous méprenons pas, ce sont les résultats prévisionnels 2014 qui étaient surestimés.

Cependant, le compte n'y est pas, lors des prochaines Négociations Annuelles Obligatoires, la direction devra prendre en compte cette baisse significative de pouvoir d'achat pour TOUS les salariés.

A suivre...



LES GENDARMES A OCTEVILLE SUR MER !



Depuis quelque temps, nous assistons à des contrôles de vitesse sur le site...

Sur le fond, les élus CGT ne sont pas opposés à la mise en place d'un radar pédagogique et au rappel du règlement intérieur concernant la vitesse sur le site. Surtout quand les vitesses contrôlées avoisinent les 80 km/h pour certaines d'entre elles...!

Nous ne pouvons qu'approuver des mesures préventives pour la sécurité des salariés.

C'est la forme que nous contestons ! La manière dont s'y prend le service HSE (Hygiène Sécurité Environnement) pour interpeller les salariés « contrevenants », n'est pas du tout acceptable : transmission des vitesses par téléphone par des personnes non assermentées, arrêts des salariés à l'extérieur du site avec abus d'autorité, menaces de sanctions, non-respect des procédures disciplinaires, non-respect de la confidentialité envers les salariés interpellés...

Si le responsable du service HSE s'exerce à une éventuelle reconversion pour peut-être exercer un nouveau métier, il s'y prend mal !

Soyons sérieux ! L'ensemble de ces mesures n'a rien de légal, le service sécurité est totalement hors cadre, et si procédure disciplinaire il doit y avoir, elle doit être appliquée selon la législation. Toute personne confrontée à une telle dérive peut saisir les Prud'hommes ! **Nous sommes d'accord pour la prévention et totalement opposés à la répression.**

A côté de cela, que fait la direction pour améliorer les conditions de travail dans les bureaux et ateliers ?

Le responsable HSE a certainement mieux à faire qu'à jouer au gendarme « Cruchot » sur le site !!

Village de vacances « Le Conquérant » à Dives sur Mer

Le village fonctionne bien.

Le taux d'occupation moyen sur 2014 est de 55 % pour les chalets de 4 personnes et de 57 % pour les chalets de 6 personnes.

En juillet-août, le village fait évidemment le plein.

Afin d'améliorer le remplissage pendant la basse saison, une réflexion est en cours pour modifier la gestion commerciale.

Formation professionnelle et rupture conventionnelle : même objectif ?

Un salarié en congé de formation depuis 2 ans s'est vu proposer une rupture de contrat, alors même qu'il n'a pas terminé sa formation !

2 années de formation payées par la société (salaires et formation), pour finalement se retrouver dehors, sans travail.

Quelle est donc cette gestion du budget de formation, et quid de la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences) qui décidément, peine à fonctionner ?

L'argument qui tue du DRH : « *il n'y a pas de poste à pourvoir aujourd'hui pour vous* ».

Quel manque de professionnalisme de la RH !

Ce qu'il faut savoir tout de même, c'est que l'ancien poste occupé par ce salarié était à l'informatique ! Et comme si cela ne suffisait pas : 3 postes en moins encore pour le service informatique du site, direction la Pologne !!

On marche sur la tête ! Le Comité d'Entreprise était consulté sur ce projet d'externalisation voulu par Tetra. La direction supprime des postes du site, au profit de pays « low-cost » : **les élus, à l'unanimité, ont vivement contesté ce projet et ont donné un avis défavorable.**

Les élus ne comprennent pas cette stratégie qui cherche à déconstruire les structures SIDEL plutôt qu'à les renforcer.

Faites donc votre travail messieurs les DRH ! Recueillez et analysez les besoins des services avant de baisser les bras, et allez donc argumenter auprès des responsables du site, pour tirer profit des formations dispensées aux salariés !